



placement abusif a l'aide sociale a l'enfance

Par **anaismeo**, le **13/06/2012** à **23:17**

bonsoir, mes quatre enfants ont été placés a l'aide sociale a l'enfance en 2004 on me les a rendu 2ans plustard sous condition que je parte au mali pays d'origine de mon concubin est-ce légale?